

Qui sommes nous?

“**La Contrerévolution en marche** est un média en ligne ayant pour but de promouvoir le Règne Social de Notre Seigneur Jésus-Christ et de faire connaître la doctrine catholique. A notre échelle, nous nous efforçons de contribuer à rétablir autant qu’il est possible l’ordre chrétien dans la société.

Nous y proposons des articles d’apologétique, des textes sur la spiritualité, la doctrine sociale de l’Eglise, l’histoire de l’Eglise, la situation actuelle de l’Eglise et la politique vue d’un point de vue catholique.

Notre blog est tenu par des laïcs. Enfants respectueux de la sainte Église catholique romaine et apostolique, nous nous soumettons par avance à son infaillible autorité, et nous déclarons accepter d’avance son jugement si, malgré nos précautions, nous nous sommes trompés en quelque chose. Nous soumettons ainsi volontiers nos publications à l’autorité des évêques et nous nous engageons à corriger les éventuelles erreurs qui pourraient s’y glisser.

Position théologique :

Catholiques, nous professons et adhérons à la foi catholique telle qu’elle a été constamment enseignée au fil des siècles depuis l’époque du Christ.

CONCILE VATICAN II :

Convoqué par Jean XXIII dans le but de « mettre à jour » l’Église, ce concile (tenu de 1962 à 1965) a décrété et mis en œuvre des enseignements précédemment condamnés par le Magistère infaillible de l’Église. Les enseignements

hérétiques du Concile Vatican II qui concernent principalement les domaines de la liberté religieuse et du faux œcuménisme ont déjà été condamnés par :

- Le pape Grégoire XVI dans Mirari Vos (1832)
- Pape Pie IX dans Quanta Cura et Syllabus des erreurs (1864)
- Le pape Léon XIII dans Immortale Dei (1865) et Libertas Humana (1888)
- Le pape Pie XI dans Quas Primas (1925) et Mortalium Animos (1928)
- Le pape Pie XII dans Mystici Corporis (1943)

Par conséquent, le Concile Vatican II doit être rejeté comme un faux concile étant donné qu'il contient des erreurs dans ses enseignements sur la foi et la morale.

Nouvel ORDO MISSAE et le NOUVEAU RITE des SACREMENTS :

Suite au Concile Vatican II, diverses commissions ont été créées pour moderniser le Saint Sacrifice de la Messe et les rites traditionnels des sacrements.

En 1968, un changement substantiel fut introduit dans le rite de consécration épiscopale. Cette nouvelle forme ressemble beaucoup à celle utilisée par l'Église anglicane et qui fut déclarée invalide par le pape Léon XIII.

Par suite de cette modification substantielle, la consécration des évêques dans le Novus Ordo est à considérer en principe comme douteuse et en pratique comme invalide. Par conséquent, les ordinations accomplies par ces «évêques» sont aussi à considérer dans la pratique comme invalides.

Concernant la révision de la messe, le cardinal Alfredo Ottaviani a déclaré en 1969 : « Ce nouveau rite s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe ».

Le résultat de cette modernisation fut l'élimination de la

notion de sacrifice propitiatoire de la messe ; cela se voit particulièrement dans la définition de la nouvelle messe, reflétant le concept de Luther de la Cène du Seigneur, et dans les nouvelles prières d'offertoire.

Cette nouvelle messe, connue sous le nom de Novus Ordo Missae, contredit les enseignements et décrets infallibles précédents de l'Église catholique, tels que :

- Quo Primum et De Defectibus du Pape Saint Pie V,
- Le décret du Concile de Trente sur le Saint Sacrifice de la Messe (Session XXII),
- Apostolicae Curae du pape Léon XIII (1896),
- Mediator Dei du pape Pie XII (1947),
- Sacramentum Ordinis du pape Pie XII (1948).

Par conséquent, la nouvelle messe lorsqu'elle est offerte par des prêtres ordonnés par des évêques consacrés selon le nouveau rite est très probablement invalide. Dans tous les cas, un Novus Ordo Missae constitue un danger évident pour la foi.

L' ÉGLISE MODERNISTE DE VATICAN II :

L'Église catholique est identifiée comme l'Église du Christ par ses quatre notes (Unité, Sainteté, Catholicité et Apostolicité). Parce que les enseignements hérétiques de Vatican II, le Novus Ordo Missae et le Nouveau Rite des Sacrements rompent avec les enseignements bimillénaires de l'Église catholique, nous devons conclure que cette Église moderniste (fondée en 1958 sur la base de la théologie moderniste de Jean XXIII), n'est pas l'Église catholique.

HIERARCHIE MODERNISTE DE L'ÉGLISE de VATICAN II : À la lumière de ce qui précède, il faut conclure que la hiérarchie moderne qui a approuvé et mis en œuvre les erreurs de Vatican II ne

représente plus l'Église catholique et son autorité légitime. Cela inclut très certainement celui qui a confirmé, approuvé, décrété et mis en œuvre ces enseignements hérétiques, à savoir Paul VI (Montini). Sont également inclus ses successeurs, à savoir Jean-Paul II (Wojtyła), Benoît XVI (Ratzinger) et François (Bergoglio), qui ont continué à mettre en œuvre ces enseignements hérétiques. Leurs actes œcuméniques répétés et leur application des hérésies de Vatican II et du nouveau code de droit canonique, qui portent atteinte à la foi et à la morale, sont des manifestations de leur obstination dans l'hérésie. Or comme l'enseigne infailliblement le Concile Vatican I, le Siège Apostolique est préservé de toute erreur. Et de fait, conformément aux promesses notre Seigneur, le Siège de Pierre a toujours été préservé de toute erreur. ... Or ces « papes » ont manifestement enseigné l'hérésie, promu l'œcuménisme et encouragé les prières interreligieuses. Ils ne peuvent clairement pas être reconnus comme de véritables successeurs de saint Pierre.

ELECTION DU PAPE :

L'Église, en tant que société parfaite, a en elle les moyens nécessaires pour se doter d'un Pape légitime chaque fois qu'elle en est privée, quelles que soient les circonstances, sans cardinaux ou avec des cardinaux, avec beaucoup d'évêques ou avec peu, avec peu de prêtres ou avec beaucoup : l'Église aura toujours des Pasteurs légitimes et aura toujours le pouvoir, l'autorité et les moyens pour procéder à l'élection d'un Pape. Nous prions pour que les Pasteurs légitimes de l'Église soient guidés par l'Esprit-Saint pour mettre un terme à cette crise que nous traversons.